

## Sommaire de projet – Partie I. Description

### Organisations participantes et emplacement géographique du projet

Organisations participantes : Durant la période d'octroi de subventions, EcoLogic s'est associé à l'ONG mexicaine Na Bolom. Par ailleurs, des organismes gouvernementaux comme la *Comisión Nacional Forestal* (Conafor, Commission nationale des forêts) et le *Secretaría de Medio Ambiente e Historia Natural* (Semahn, ministère de l'Environnement et de l'Histoire naturelle) collaborent activement à la planification et à la mise en œuvre de ce projet. EcoLogic a également établi des relations mutuellement constructives avec des institutions mexicaines comme la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires protégées), le Centre des changements climatiques de l'Université du Chiapas, des experts de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et le groupe de travail technique chargé de la REDD (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts) dans l'État du Chiapas.

En outre, six groupes ethniques mayas vivent dans la jungle de Lacandón – Tzeltales, Tzotziles, Tojolabales, Lacandones, Choles et Zoques. Trois communautés mayas, qui font toutes partie de la municipalité d'Ocosingo et sont adjacentes à la réserve, participeront au projet et en bénéficieront directement – les Chol de Frontera Corozal, qui sont 10 000, les Tzeltal de Nueva Palestina (environ 20 000) et les Lacandón de Lacanja Chansayab (environ 1 200). À eux trois, ces groupes autochtones possèdent toutes les propriétés de la réserve de 35 000 ha. La participation communautaire constitue un élément essentiel à la réussite du projet à long terme.

Emplacement géographique : Le site du projet se trouve dans la réserve communautaire de Sierra Cojolita, dans l'État mexicain du Chiapas, dans la forêt tropicale humide de Lacandón. Cette réserve couvre une superficie d'environ 35 000 ha. Créée par assemblée communale en 1992, elle fait partie de la région de la chaîne de montagnes Sierra Cojolita (environ 120 000 ha), qui s'étend de sa limite Nord à la rivière Usumacinta (à l'est), à la rivière Lacanja (au sud) et à la réserve de la biosphère de Montes Azules (à l'ouest). Entre 15 000 et 35 000 ha de cette chaîne de montagnes sont couverts de forêts sur pied qui sont admissibles en vertu des lignes directrices définissant la *Voluntary Carbon Standard* (VCS, compensation carbone volontaire); ils représentent la zone visée par le projet.

En dehors de ces 35 000 ha, il existe une série de terres qu'on utilise à diverses fins et huit aires protégées. La superficie combinée de ces aires protégées (456 634 ha) représente 2,68 % des aires protégées du Mexique et 23,58 % de sa jungle tropicale humide protégée. En outre, de par son emplacement stratégique, le projet vient renforcer un couloir biologique de 330 000 ha situé entre deux aires protégées – la réserve de la biosphère de Montes Azules, dans l'État du Chiapas, et le parc national Sierra de Lacandón, dans la région guatémaltèque de Petén.

## **Pourquoi a-t-on mis en œuvre le projet?**

La disparition et la dégradation des forêts contribuent largement aux changements climatiques à l'échelle planétaire, constituant la deuxième source d'émissions anthropiques de CO<sub>2</sub> après la combustion des combustibles fossiles. On prévoit que les changements météorologiques liés au climat vont avoir des effets néfastes sur la majeure partie de l'Amérique du Nord au cours des décennies à venir, et seront à l'origine de 75 % des catastrophes naturelles. Les effets de ces événements seront particulièrement marqués dans le sud du Mexique. Les changements des modes d'utilisation des terres et la fragmentation des habitats contribuent également à la disparition de la biodiversité et des services écosystémiques vitaux dont dépendent les êtres humains.

Au-delà des travaux visant à atténuer les changements climatiques et à gérer la perte de biodiversité en évitant la disparition des forêts, le projet permet d'aider les collectivités rurales vulnérables à s'adapter aux perturbations climatiques et à devenir plus résilientes. Le projet a pour objectif à long terme de garantir que les collectivités rurales adopteront des méthodes durables d'utilisation des terres, grâce à une approche rigoureuse fondée sur des données probantes qui permettra de personnaliser les interventions, en particulier dans les « points chauds » locaux où les problèmes de déforestation sont les plus graves dans la zone visée par le projet.

## **Description du projet (qu'est-ce qui a été fait?)**

Le projet vise à donner aux trois collectivités autochtones la capacité de conserver leur environnement local tout en tirant de l'écosystème des avantages à la fois justes et durables. Nous renforçons la capacité des collectivités locales à concevoir, mettre en œuvre et gérer une stratégie de conservation innovatrice (REDD+). En nous efforçant de définir des limites et de clarifier davantage le mode de possession des terres (tenure), nous sommes en train de garantir les droits des Autochtones à l'échange de crédits de carbone dans la zone visée par le projet. Les futurs avantages pour la forêt au chapitre du carbone seront basés sur des limites clairement établies. La capacité agricole des collectivités augmentera, et elles continueront d'utiliser des pratiques agricoles plus efficaces, en réduisant le défrichage des forêts à des fins agricoles.

## **Description des résultats et du suivi (quels objectifs le projet a-t-il atteints?)**

Bon nombre des activités entreprises tout au long de l'année dans le cadre du projet ont culminé avec les ateliers sur le consentement libre, préalable et éclairé (« CLPE »), organisés en février et en mars. Depuis l'organisation de ces ateliers, EcoLogic a pu confirmer ou clarifier les catalyseurs ou les agents de la déforestation que nous avons cherchés tout au long de l'année. Nous avons par ailleurs bien compris les conflits communautaires qu'il fallait résoudre ou les dynamiques qu'il fallait renforcer pour que le projet REDD+ soit couronné de succès.

EcoLogic a filmé en vidéo un des « moments marquants » au sein des collectivités. On peut également voir en vidéo des démonstrations des méthodes d'évaluation de l'impact

social et sur la biodiversité (SBIA) utilisées pour aider les collectivités à évaluer les facteurs susceptibles de limiter la mise en œuvre d'un projet REDD+. Enfin, EcoLogic a présenté un webinaire qui décrit sa position face aux critiques relatives à REDD+. Andrea Savage (asavage@ecologic.org) pourra communiquer ces documents.

## **Sommaire du projet – Partie II. Analyse Succès**

Grâce au financement de la CCE, nous avons pu faire passer le projet des phases de conception à la mise en œuvre. Comme on l'a décrit précédemment à la section sur l'évaluation, nous avons réalisé des progrès importants relativement à tous nos objectifs.

Durant les six premiers mois du projet, nous avons recueilli des données de base sur la déforestation dans l'État du Chiapas, et entrepris une analyse des catalyseurs de la déforestation dans la zone visée par le projet, qui a été terminée lors des ateliers de février et mars 2013. Nous avons par ailleurs renforcé nos relations avec notre partenaire local Na Bolom, les collectivités locales et les experts locaux, qui ont été essentiels à notre succès jusqu'à maintenant. EcoLogic et Na Bolom ont en outre été invités à faire partie de la *REDD Sur Coalition* — composée d'organismes sans but lucratif et d'établissements d'enseignement des États d'Oaxaca et du Chiapas. De plus, EcoLogic a réussi à obtenir une place à la table des discussions avec les institutions gouvernementales mexicaines, par exemple la Commission nationale des forêts (Conafor) et le Semahn. Ces partenaires vont aider considérablement EcoLogic à comprendre l'exécution des projets REDD+ au Mexique et à faire d'EcoLogic un acteur clé. Nous avons également pu travailler avec un consultant de l'État du Chiapas, Abelino Flores, qui nous a permis de mobiliser davantage les collectivités, et nous avons fait appel à une gestionnaire de programme, Andrea Savage.

Comme on l'a vu précédemment, plus tôt cette année, nous avons organisé les trois ateliers intensifs sur le CLPE, auxquels les collectivités ont largement participé. Nous avons pu fournir à 300 membres des collectivités de l'information sur l'organisation EcoLogic, sur le projet REDD+ qu'elle propose, sur les fondements des changements climatiques et sur le rôle des forêts, et clarifier le concept de REDD+ et de capture du carbone. EcoLogic a aidé les collectivités à analyser les catalyseurs et les facteurs de la déforestation, et à élaborer leurs propres modèles conceptuels, adaptés à chacune.

Enfin, nous avons pu utiliser le financement de la CCE pour obtenir l'appui financier d'un donateur privé, en vue de valider les normes sur le climat, les collectivités et la biodiversité (CCB) au cours des trois prochaines années.

## **Défis**

Défis liés au mode de possession des terres

La forêt tropicale humide de Lacandón a un historique assez lourd au chapitre de la tenure; il y a donc de nombreux conflits dans la zone visée par le projet Sierra Cojolita à propos de la possession des terres. Lorsque nous étions sur place, en avril 2012, nous

avons constaté que les collectivités entretenaient de nombreux conflits à propos des limites, et qu'on manquait de documents légaux définissant ces limites. EcoLogic a donc dû adapter le calendrier du projet afin de mettre davantage l'accent sur la médiation et sur le règlement de ces problèmes de tenure.

#### Garantir la mobilisation communautaire

Malgré l'empressement des collectivités à en apprendre davantage à propos du projet REDD+, nous avons eu de la difficulté, lors de nos visites sur place, à inciter les membres de la collectivité à assister aux réunions que nous avions planifiées. Pour régler ce problème, nous avons défini la nécessité d'établir des liens plus étroits avec les collectivités, et fait appel à un consultant local (Abelino Flores) en septembre. Il nous a apporté une aide précieuse qui a permis à EcoLogic d'aller de l'avant. À mesure que le projet progressera, nous prévoyons renforcer la capacité des membres de la collectivité à finir par assumer le rôle de coordonnateurs communautaires et à assumer la supervision du projet.

#### Incertitude financière

Nous avons fait certains progrès en obtenant des fonds additionnels afin de garantir le succès du projet d'ici le début 2015, mais nous avons encore des problèmes à régler. Les progrès que nous avons réalisés grâce au financement de la CCE ont permis à EcoLogic de s'assurer le soutien financier d'un donateur privé, en vue de valider les normes CCB au cours des trois prochaines années.

#### Gestion des attentes des collectivités

Il a été également difficile de clarifier les attentes des collectivités relativement au projet REDD+. Le Semahn avait versé de l'argent aux collectivités sous l'égide du projet REDD+. Les collectivités ne savaient pas vraiment qu'elles étaient censées être proactives en matière de prévention de la déforestation pour pouvoir toucher ces paiements. Malheureusement, le Semahn a mis un terme à ses paiements en décembre 2012. Au terme des ateliers sur le CLPE, les participants savaient parfaitement que le projet REDD+ englobait beaucoup plus que ce que les paiements de l'État les avaient portés à croire.

#### **Enseignements tirés**

1) Il faudra plusieurs années avant que les collectivités reçoivent une compensation financière pour la vente de crédits de carbone. Il est important qu'EcoLogic aide les collectivités à tirer des avantages constructifs à court terme au cours des premières phases d'élaboration du projet REDD+, afin de garantir le succès du projet à long terme. Pour générer ces avantages à court terme, il faut recueillir de nombreux commentaires des intervenants locaux, mais cela pourrait prendre la forme d'un renforcement des capacités, de création d'emplois et d'autres types de participation à la gestion du projet.

2) Les membres des trois collectivités ont été déçus par l'approche paternaliste du gouvernement, des chercheurs et des responsables d'initiatives passées des ONG. Compte tenu de ce manque de confiance, il faut que le projet s'appuie sur des approches axées sur

les droits (gérées par la collectivité) durant la conception/l'élaboration et la mise en œuvre du projet, et aussi viables que possible financièrement. Étant donné que les projets avec forte participation communautaire peuvent prendre plus de temps, il faut trouver des moyens innovateurs de recueillir des fonds, afin de garantir un processus d'élaboration pleinement participatif, même s'il est plus lent.

3) EcoLogic sait qu'en aidant les collectivités locales à définir des limites, on risque d'exacerber les conflits entre collectivités. Il faudra encourager celles-ci à régler les différends relatifs aux limites avant d'aller de l'avant avec les inventaires du carbone ou d'autres aspects de l'élaboration du projet, afin de minimiser le risque que les profits générés par le carbone exacerbent les tensions.

4) Les collectivités de la région de Sierra Cojolita sont habituées à recevoir des subventions du gouvernement et d'autres organisations en échange de leur participation à des activités de développement/de conservation. EcoLogic établit des précédents dans la façon dont on entreprend les projets REDD+ afin que les collectivités puissent s'appropriier le projet, au lieu de perpétuer un cycle non durable de paiements à court terme. Il est particulièrement important, lorsqu'il y a CLPE, que les collectivités choisissent de participer parce qu'elles y voient une possibilité d'élaborer un projet qui répondra à leurs besoins, et pas parce qu'elles touchent une compensation financière à court terme.

### **Étapes suivantes**

En 2013, nous allons collaborer avec deux experts de l'UNAM, qui offriront aux membres des collectivités une formation sur la technologie de cartographie (dont le GPS), la médiation en cas de conflit, et l'évaluation sociale/de la biodiversité, de sorte qu'ils puissent clarifier encore davantage les limites, et acquérir la capacité de surveiller les impacts sociaux et sur la biodiversité tout au long du cycle de vie du projet. Une fois que nous aurons réglé les conflits causés par les limites au sein de la réserve commune, nous formerons les membres des collectivités à propos de la surveillance du carbone et les aiderons à constituer un inventaire final des stocks de carbone. Par ailleurs, EcoLogic présentera les responsables des collectivités à des organisations partenaires qui pourront les aider à diversifier leurs modes de subsistance et à améliorer leurs pratiques agricoles. Si les collectivités peuvent résoudre leurs conflits relatifs à l'utilisation des terres, nous sommes certaines qu'EcoLogic pourra les aider à élaborer un projet REDD+ viable qui permettra de vendre des crédits de carbone au cours des deux à trois prochaines années. Si les collectivités de la région de Sierra Cojolita parviennent à valider ce projet, ce sera le projet pilote REDD+ le plus audacieux de l'État du Chiapas (Mexique); il pourrait même respecter les normes californiennes grâce à des estimations fiables des stocks de carbone et à l'établissement d'avantages sur le plan social et pour la biodiversité.